

FICHE REFLEXE

LES HARCELEMENTS ET LES VIOLENCES SEXUELS DANS LES TRANSPORTS

Mieux comprendre pour une meilleure prise en charge des passager.e.s victimes

MADemoisELLE !
VOUS ÊTES CHARMANTE
C'EST POUR MOI CETTE PETITE JUPE ?
TU SAIS QUE T'ES BONNE ?
JE VAIS TE SERRER
RÉPONDS SALE CHIENNE

STOP - ÇA SUFFIT

Le quotidien des femmes ne doit pas ressembler à ça.

**FACE AU HARCÈLEMENT,
N'ATTENDONS PAS POUR RÉAGIR.**

Injures, menaces et violences
sont punies par la loi.
femmes.gouv.fr/harcelement

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Ces outils sont utilisés par les transporteurs dans les formations de leurs agent.e.s

 **Kéolis**

 **RATP**

 **SNCF**

 **Transdev**

 **U.T.P**

Ces outils s'inscrivent dans le cadre du plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles (mesure 10) et de la loi du 22 mars 2016 relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique et contre les actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs (titre III dispositions relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes dans les transports).

Pilotage par Ernestine Ronai et Annie Garcia

Remerciements à : Pascal Antonetti, Patrick Aujogue, Karine Cabrol, Serge Castello, Marie-Pierre Feyssaguet, Béatrice Gelbmann, Aurélie Jabeur, Clara-Sophie Jakubik, Cécile Paulin-Millot, Marine Ponchut, Nathalie Valle, Florence Voile.

SOMMAIRE

- I. Quelques données**
- II. Les harcèlements et les violences sexuels dans les transports : de quoi parle-t-on ?**
 - A. Les principes généraux
 - B. Les délits et crimes
 - 1) *L'injure*
 - 2) *L'exhibition sexuelle*
 - 3) *Le harcèlement sexuel*
 - 4) *Le viol et les agressions sexuelles*
- III. Les stratégies de l'agresseur**
- IV. L'impact de la stratégie de l'agresseur sur la victime**
- V. Les conséquences des harcèlements et des violences sexuels pour la victime**
 - A. Que se passe-t-il pour la victime au moment des harcèlements ou des violences sexuels ?
 - B. Conséquences physiques
 - C. Conséquences psychologiques
 - D. Conséquences sociales
 - E. Conséquences somatiques
- VI. Les principes généraux de l'accueil et la prise en charge d'une victime de harcèlements et de violences sexuels**

Annexes

Fiche présentation du court métrage pédagogique interactif

Infographies et affiches

- Harcèlement sexuel et violences sexistes : Que dit la loi ?
- Les 3 affiches de la campagne
- Témoin : Quelques conseils pour réagir !

Dialogues